

JOURNÉE ANNUELLE OBSERVATOIRE ÉCONOMIE DE L'ARCHITECTURE

BPIFRANCE – FINANCEMENT COURT TERME/EXPORT

05/11/2024

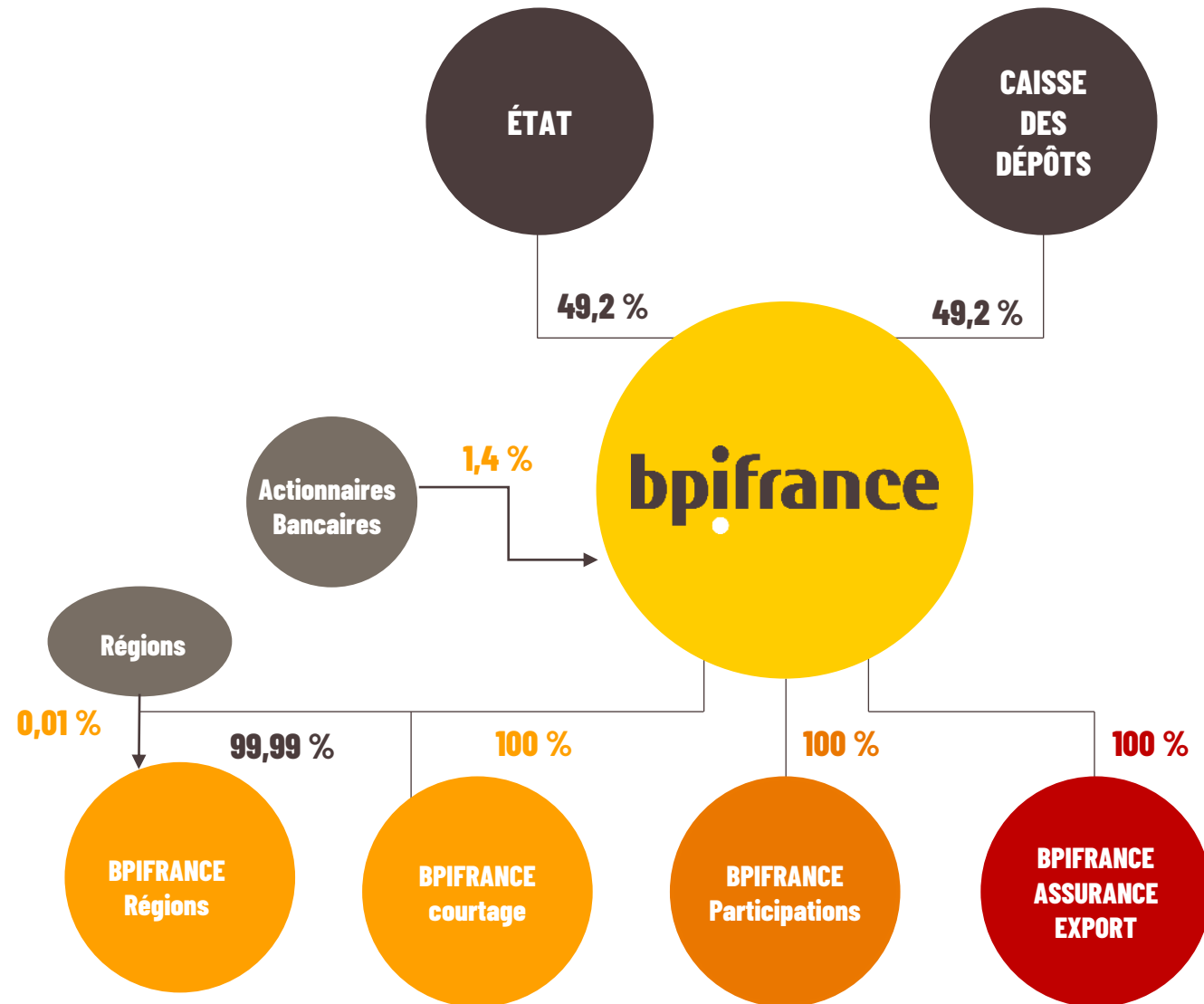
SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION**
- 2. FINANCEMENT COURT TERME**
- 3. EXPORT**

QUI SOMMES-NOUS ?

Fait marquant : Fusion de Bpifrance Financement et Bpifrance SA au 31/12/2020

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la filiale **Bpifrance Assurance Export** assure, au nom de l'État et sous son contrôle, l'activité export des entreprises.



UNE OFFRE COMPLÈTE D'INTERVENTIONS



01.

L'INNOVATION

Financement de programmes R&D et de la mise sur le marché de ces innovations

02.

LA GARANTIE

Des **financements bancaires** et des interventions en fonds propres

03.

FONDS PROPRES

Prise de participations minoritaires, dans les PME, ETI, et GE françaises, directement, ou **avec des fonds** spécialisés ou des fonds partenaires

04.

FINANCEMENT

Du Court Terme (mobilisation du poste client) et du Moyen Long Terme (financement de projets, d'investissements et du cycle d'exploitation) en **partenariat avec les établissements bancaires**

05.

ACCOMPAGNEMENT

Coacher les entrepreneurs pour en faire les leaders de demain

06.

EXPORT

Financement & assurance des projets à l'export et à l'international ainsi qu'accompagnement à l'International avec Business France

07.

CRÉATION

Bpifrance Création, a pour objectif de **faciliter l'entrepreneuriat** pour tous en levant les barrières à l'information, au financement et à la croissance



INTRODUCTION



2

FINANCEMENT COURT TERME

UNE OFFRE COMPLÈTE ALLIANT SERVICES ET FINANCEMENT



FINANCEMENT DOMESTIQUE

NOTRE OFFRE AVANCE+

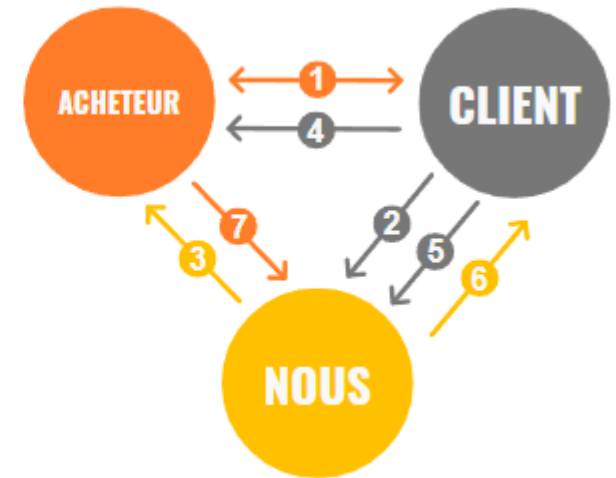
Mise en place de la loi Dailly

L'Avance+ répond au besoin de trésorerie lié aux délais de règlement.

Toutes les entreprises sont éligibles sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par Bpifrance.

- Crédit confirmé sur 12 mois
- Cessions des marchés et des factures notifiés aux acheteurs
- Financement jusqu'à 100% des factures TTC

- 1 Signature du marché
- 2 Cession du marché/contrat
- 3 Notification de la cession
- 4 Facturation
- 5 Cession de la facture
- 6 Avance de trésorerie
- 7 Paiement de la facture



PRÉFINANCEMENT DOMESTIQUE

NOTRE OFFRE AVANCE+ PRÉFINANCEMENT DOMESTIQUE

L'Avance+ Préfinancement répond au besoin de trésorerie et les premières dépenses liées au démarrage et à l'exécution d'un marché par la cession de marchés publics ou privés.

Les TPE et PME sont éligibles sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par Bpifrance.

- Crédit confirmé sur 12 mois
- Cessions des marchés et des factures notifiés aux acheteurs
- Cession ligne à ligne des factures avec identifications des acheteurs
- Préfinancement de 30% maximum des marchés cédés
- Financement jusqu'à 100% des factures TTC

FINANCEMENT EXPORT

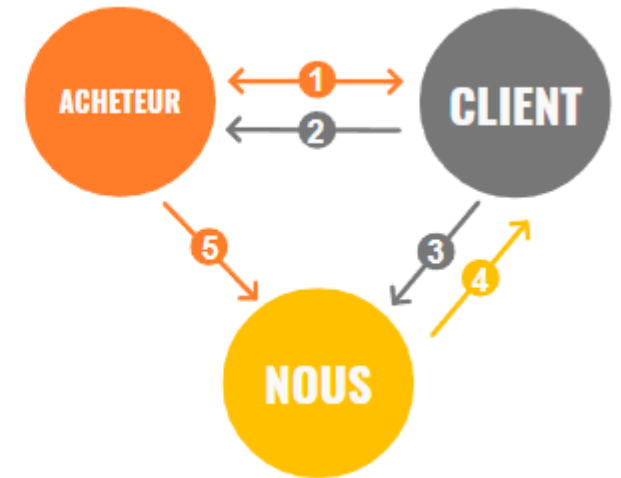
NOTRE OFFRE AVANCE+ EXPORT

L'Avance+ Export répond au besoin de trésorerie lié aux délais de règlement **des acheteurs étrangers**.

Les PME, ETI et GE sont éligibles sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par Bpifrance.

- Crédit confirmé sur 12 mois
- Les acheteurs étrangers doivent faire l'objet d'une couverture par un assureur-crédit
- Le bénéfice de l'assurance-crédit sera délégué à Bpifrance
- Créances uniquement en Euros
- Cession ligne à ligne des factures avec identifications des acheteurs
- Financement jusqu'à 100% des factures dans la limite de la couverture de l'assureur crédit

- 1 Signature du marché
- 2 Facturation
- 3 Cession de la facture
- 4 Avance de trésorerie
- 5 Paiement de la facture





3

EXPORT

LA POLITIQUE DE FINANCEMENT EXPORT 2024



LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS :

Assouplissement :

Argentine : ouverture sur le secteur privé et public sous conditions.

République Démocratique du Congo, Antigua et Barbuda.

Durcissement :

Burkina Faso, Mali, Niger : fermés sur le secteur souverain.

Bahreïn, Madagascar, Bolivie.

LA PART FRANÇAISE >20%

LES PRINCIPES :

Part Française : correspond à la valeur ajoutée du projet réalisée sur le territoire français par une entreprise. Elle se définit sur la base des prestations et des fournitures françaises et inclut les prestations réalisées et/ou les fournitures produites par l'exportateur lui-même, par ses sous-traitants à statut français ou réalisées sur des sites de production français (Cf document ci-joint).

La part française concerne : la recherche et le développement, la production (dont salaires et sous-traitance) et l'ingénierie (y compris la création et la logistique liées au contrôle qualité).

Comment est-elle calculée ?

$$\text{Part française} = \frac{\text{Chiffre d'affaires} - \text{part étrangère}}{\text{Chiffre d'affaires}} \%$$

La part étrangère correspond à l'ensemble des biens ou services d'origine ou de provenance d'un pays étranger (hors matières premières) ou sous-traité à une société immatriculée dans un pays étranger incluse dans la production de biens ou services.

Définitions

- **Part Française** : correspond à la valeur ajoutée du projet réalisée sur le territoire français par une entreprise. Elle se définit sur la base des prestations et des fournitures françaises et inclut les prestations réalisées et/ou les fournitures produites par l'exportateur lui-même, par ses sous-traitants à statut français ou réalisées sur des sites de production français (plus de détails sur les composantes de la part française dans le paragraphe 3.3).
- **Part étrangère** : désigne les opérations réalisées par un fournisseur étranger non établi en France ou dans le pays de destination du projet.
- **Part locale** : désigne les achats réalisés par l'exportateur et/ou les opérations réalisées par un acteur local dans le pays de destination du projet.
- **Part rapatriable (éligible)** : correspond à la somme de la Part Française et de la part étrangère.
- **Contrat à l'export** : correspond au montant de la « part rapatriable éligible » soit l'addition de la Part Française et de la part étrangère (hors part locale).
- **PME / ETI** : entreprise ayant un chiffre d'affaires social sur 3 années consécutives inférieur à 300 M€.
- **« Grande » Entreprise** : entreprise ayant un chiffre d'affaires social sur 3 années consécutives supérieur ou égal à 300 M€.
- **Catégorie du pays de l'acheteur** : classification de pays définie par « l'Arrangement » sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public de l'OCDE :
 - Pays de Catégorie I : Pays de l'OCDE à haut revenu définis par la Banque mondiale sur une base annuelle d'après le RNB par habitant. Pour ces pays, l'Arrangement limite le soutien public sur la part locale à 40% du contrat à l'export.
 - Tous les autres pays entrent dans la Catégorie II. Pour ces pays, l'Arrangement limite le soutien public sur la part locale à 50% du contrat à l'export.

LA BANQUE DE L'EXPORT

Bpifrance accompagne les entreprises
à toutes les étapes de leur développement
international avec la Team France Export



22 milliards €
déployés en 2023

+ 5000
entreprises
soutenues

5
Opérations
de garantie des
projets stratégiques*
pour
2,1 milliards €

ex: fabrication de batteries
électriques en France

ENCOURS 09/2024 BPIFRANCE AE

44

Sociétés accompagnées ayant pour code
NAF 7111Z- Activités d'architecture dont 6 en
2023 (Assurance Prospection/ Caution -
préfinancement export/ Assurance credit)

8,1M€
D'ENCOURS

PAYS

- AC: Cameroun,
Azerbaïdjan, Turquie
- AP : Allemagne,
Argentine, Colombie,
Uruguay, Chili

PERSPECTIVES 2024

- **Pour les sociétés de +10M€ de CA, beaucoup de sollicitations en Assurance-crédit** : Il faut que les études de faisabilité soit auto-portées qu'elle ne dépendent pas du paiement du projet global. **Et surtout en crédit export** (financement des acheteurs étrangers)!
Exemple pays : Afrique (Bénin), Ouzbékistan, Arabie Saoudite.

- **Parcours Business International (PBI) :**

- Cultur' Export Chine/2024

En 2025 :

- SXSW, CERAWEEK, JO 2028 LA (multisectorielle)/ NRF -> Etats-Unis
- Coupe du Monde 2030 (multisectoriel) -> Maroc

- **Accélérateur Architecture** : Lancement 2023 de la première promotion -> Une nouvelle promotion à venir?

Crédit export

**Accélérateur
Architecture 2023 V2?**

PBI



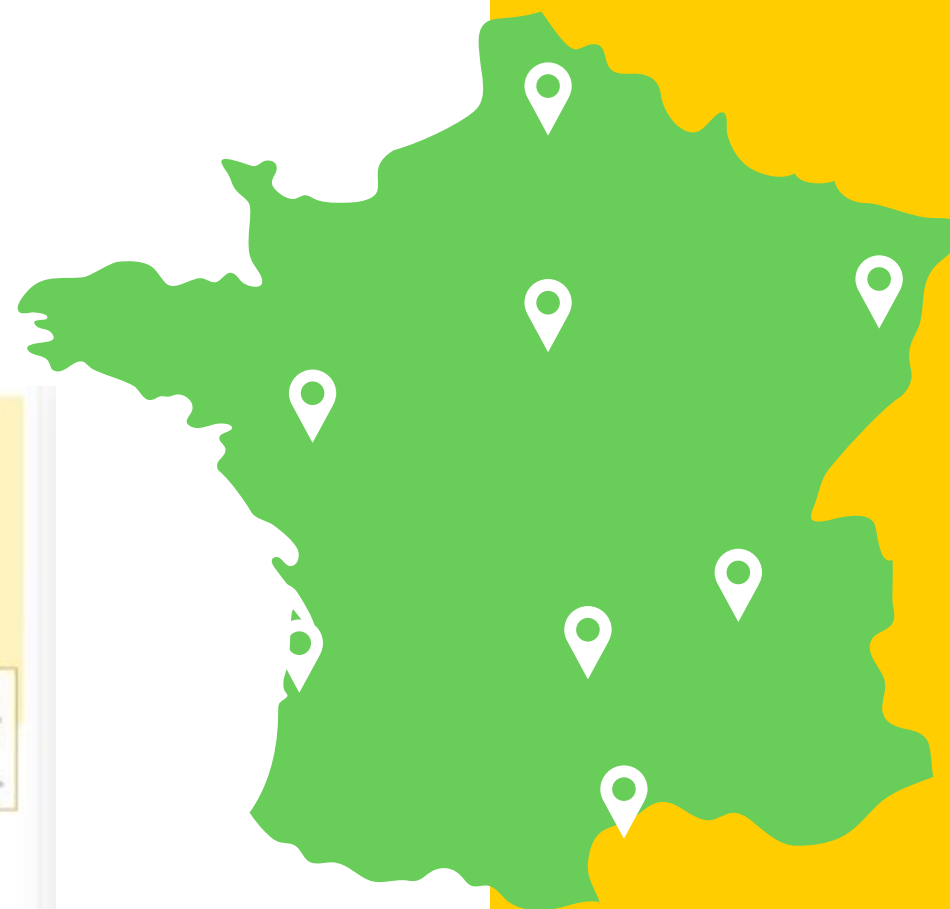
VOS CONTACTS

VICTOR DE NOAILLY

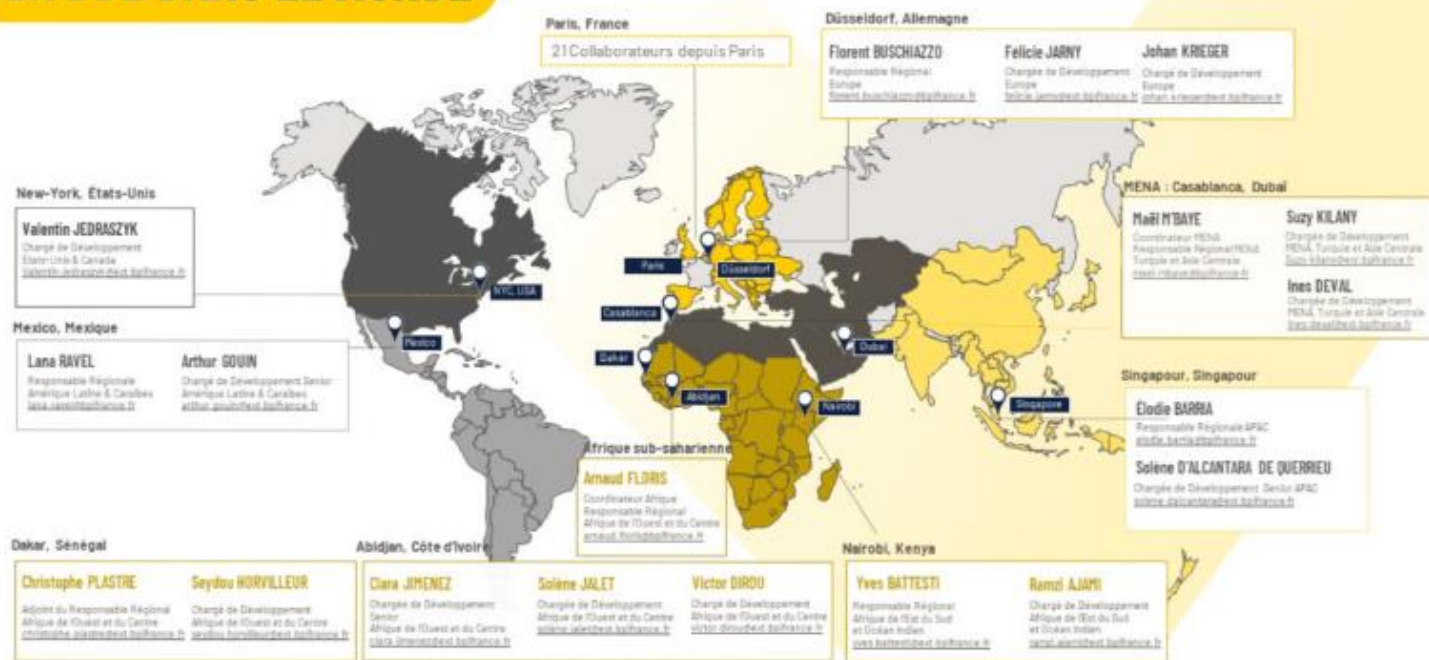
Délégué Financement Court Terme
Victor.denoailly@bpifrance.fr
 0788751463

MARIE LEFEVRE

Délégué International
Marie.lefevre@bpifrance.fr
 0788754648



LA DDE DANS LE MONDE



MERCI



SERVIR L'AVENIR

bpifrance